



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le mardi le 11 octobre 2022 à 19h 30 devant public à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean- Martin Villeneuve Conseiller # 1
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

EST ABSENT :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

9 Personnes du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences qui confirme le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2210-01

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du lundi 12 septembre 2022
4. Adoption des comptes à payer de septembre 2022
5. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2022
6. Dépôts des états comparatifs des prévisions au 31 décembre 2022



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

7. Dépôt des transferts budgétaires au 6 octobre 2022
8. Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022-2023
 - 8.1 Déneigement
 - 8.2 Bureau administratif
9. Soumission sur invitation pour l'achat d'un chasse neige à panneaux hydraulique
10. Résolution pour permettre l'utilisation d'une partie du terrain municipal pour le Projet AgriÉcole
11. Résolution pour aide financière pour projet nouveaux horizon
12. Résolution suite au CCU
13. Période des questions
14. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2022

RÉSOLUTION 2210-02

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** d'adopter le procès-verbal du 12 septembre 2022, avec une correction pour la résolution 2209-06 :

<<RÉSOLUTION 2209-06

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** et unanimement résolu de retirer la responsabilité des employés au directeur général Monsieur André Marcil et d'autoriser au Comité des Ressources Humaines à **assumer la gestion sous l'autorité du directeur général**>>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer de septembre 2022

RÉSOLUTION 2210-03

Faisant suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de septembre 2022 par Monsieur Castonguay.

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de septembre 2022 pour un total des comptes incompressibles de 26 998.63\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 69.39\$, les salaires nets des employés de 10 088.32\$, les remboursements des prêts de 2 800.89\$, le remboursement des DAS d'août au montant de 8 295.50\$, un montant de 931.05\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa de septembre au montant de 262.65\$, le paiement pour les entreprises Jaffa Inc du mois de septembre au montant de total de 2 923.04\$, les salaires et allocations au montant de 1 627.79\$ du Conseil d'août et un montant de 51 286.94\$ des



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

comptes compressibles Le montant total des comptes à payer est de 78 285.57\$ pour le mois de septembre 2022, incluant les crédits à recevoir de Brant pour retour de marchandise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2022

André Marcil, dépose les états comparatifs au 30 septembre 2022

ANNEXE 1

ÉTAT COMPARATIF

Solde Cumulé au 30 septembre 2021

Solde Cumulé au 30 septembre 2022

Pour l'exercice terminé au 30 septembre	Résultats au 30 sept. 2021	Résultats au 30 sept. 2022	Budget 2022
Revenus			
Taxes	467 543.07 \$	430 377.10 \$	430 500.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	29 535.00 \$	22 598.00 \$	20 698.00 \$
Transferts	308 206.73 \$	291 884.97 \$	319 018.00 \$
Services rendus	875.00 \$	48 115.00 \$	30 500.00 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	13 239.00 \$	15 405.43 \$	18 850.00 \$
Autres Revenus	40 837.84 \$	6 065.04 \$	7 500.00 \$
Total:	\$ 860 236.64	\$ 814 445.54	\$ 827 066.00
Charges			
Administration générale	165 646.01 \$	193 293.16 \$	233 914.00 \$
Sureté du Québec	26 924.00 \$	28 242.00 \$	28 242.00 \$
Sécurité Incendie MRC	75 163.72 \$	57 504.90 \$	67 338.00 \$
Évaluation	20 879.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
Sécurité civile et fourrière	0.00 \$	0.00 \$	1 000.00 \$
Réseau routier Été	147 925.93 \$	149 700.47 \$	168 300.00 \$
Réseau routier Hiver	185 379.51 \$	187 439.09 \$	212 700.00 \$
Éclairage des rues, signalisation	11 900.21 \$	1 648.17 \$	4 500.00 \$
Transport collectifs	335.00 \$	1 743.00 \$	1 662.00 \$
Industrie et commerce Quote part	3 148.00 \$	1 668.00 \$	1 668.00 \$
Vidange fosses septiques/ puisards, quote part PGMR	210.86 \$	984.00 \$	938.00 \$
Matières résiduelle	11 900.70 \$	13 468.20 \$	15 700.00 \$
Matières recyclables	16 211.58 \$	15 765.38 \$	28 700.00 \$
Lieu d'enfouissement technique Matane	9 062.46 \$	14 074.00 \$	21 273.00 \$
Aménagement, urbanisme Cours d'eau	4 946.51 \$	4 360.55 \$	11 578.00 \$
Loisirs et culture	7 536.49 \$	0.00 \$	7 000.00 \$
Equipements supra-Locaux Matane	0.00 \$	12 762.83 \$	16 586.00 \$
Frais de financement	4 988.13 \$	2 632.63 \$	5 967.00 \$
Total	\$ 692 158.11	\$ 685 286.38	\$ 827 066.00
Excédent (déficit) avant conciliation	\$ 168 078.53	\$ 129 159.16	\$ -

André Marcil, directeur général
Greffier- Trésorier
05-oct-22

RÉSOLUTION 2210-04

Considérant l'annonce des montants de l'états comparatif de soldes cumulés en date du 30 septembre 2022 par Monsieur André Marcil

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** d'adopter le dépôt des états comparatifs des soldes cumulés en date 30 septembre 2022 tel que déposé par Monsieur André Marcil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

N° de résolution
ou annotation

6- Dépôts des états comparatifs des prévisions au 31 décembre 2022

ANNEXE 2
ÉTAT COMPARATIF au 30 septembre 2022
PRÉVISION du 1er octobre au 31 décembre 2022

Pour l'exercice terminé au 30 septembre	Réel au 30 sept. 2021	Prévision 01-10-2021 au 2021-12-31	Prévision Total 2021	Budget 2022
Revenus				
Taxes	430 377.10 \$	0.00 \$	430 377.10 \$	430 500.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	22 598.00 \$	0.00 \$	22 598.00 \$	20 698.00 \$
Transferts (TECQ 2019-2023 à recevoir 2023)	291 884.97 \$	300 000.00 \$	591 884.97 \$	318 768.00 \$
Services rendus	48 115.00 \$	0.00 \$	48 115.00 \$	30 000.00 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts	15 405.43 \$	2 000.00 \$	17 405.43 \$	27 100.00 \$
Autres Revenus	6 065.04 \$	4 000.00 \$	10 065.04 \$	0.00 \$
Total:	\$ 814 445.54	\$ 306 000.00	1 120 445.54	\$ 827 066.00
Charges				
Administration générale	193 293.16 \$	60 000.00 \$	253 293.16 \$	233 914.00 \$
Sécurité publique	85 746.69 \$	0.00 \$	85 746.69 \$	95 580.00 \$
Total Réseau routier Été- Hiver	337 139.56 \$	348 759.00 \$	685 898.56 \$	387 162.00 \$
Hygiène du milieu	44 291.58 \$	9 417.00 \$	53 708.58 \$	68 279.00 \$
Aménagement urbanisme et mise en valeur territoire	9 419.72 \$	2 400.00 \$	11 819.72 \$	11 578.00 \$
Loisirs et culture	12 762.83 \$	11 824.00 \$	24 586.83 \$	24 586.00 \$
Frais de financement	2 632.63 \$	2 759.37 \$	5 392.00 \$	5 967.00 \$
Total	\$ 685 286.17	\$ 435 159.37	1 120 445.54	\$ 827 066.00
Excédent (déficit) avant conciliation	\$ 129 159.37		0.00 \$	\$ -

André Marcil, directeur général
Secrétaire Trésorier
05-oct-22

RÉSOLUTION 2210-05

Considérant l'annonce des montants de l'états comparatif des prévisions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022 par Monsieur André Marcil

Il est proposé par Madame Lisa Ann Jungemann d'adopter le dépôt des états comparatifs des prévisions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022 tel que déposé par Monsieur André Marcil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7- Dépôt des transferts budgétaires au 6 octobre 2022

Considérant l'annonce du dépôt des transferts budgétaires en date du 5 octobre 2022 par Monsieur André Marcil

5 octobre 2022

Transfert Budgétaire

# compte	Budget initial	Budget correction	Budget final
01-38193-000	0.00	300 000	300 000
01-24200-000	6 000	6 000	12 000



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

02-13000-141	65 250	15 000	80 250
02-13000-144	3 675	1 000	4 675
02-13000-200	8 100	200	8 300
02-13000-252	1 400	300	1 700
02-13000-415	5 500	35 000	40 500
02 13000-454	1 000	500	1 500
02-13000-511	2 700	2 500	5 200
02-13000-494	2 500	500	3 000
02-13000-670	5 500	3 000	8 500
02-13000-951	14 647	5 000	19 647
02-13000-999	0	2 000	2 000
02-32000-521	19 000	200 000	219 000
02-15000-951	27 624	2 000	29 624
02-19000-412	7 500	7 500	15 000
02-19000-951	5 158	1 000	6 158
02-19000-970	1 000	9 000	10 000
02-32000-200	10 000	-2 500	7 500
02-13000-414	7 500	-3 500	4 000
02-45110-446	15 700	7 500	23 200
02-45220-446	13 000	-5 000	8 000
02-62100-951	3 137	-1 000	2 137
02-70190-951	15 586	1 000	16 586
02-91640-839	5 967	-1 500	4 467
02-32000-525	10 000	26 500	36 500

André Marcil, Directeur général
Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2210-06

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'adopter le dépôt des transferts budgétaires tel que déposé par Monsieur André Marcil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8- Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022-2023

André Marcil explique que le comité des ressources humaines s'est rencontré à plusieurs reprises afin d'évaluer, passer en entrevue les personnes pour les différents postes à pourvoir sous l'autorité de Monsieur André Marcil. Les recommandations ont été transmises à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

8.1 Déneigement

RÉSOLUTION 2210-07

Considérant, l'affichage de postes à pourvoir à titre d'employé municipal;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant, que Monsieur Sylvain Laverdure à postuler au poste disponible d'employé de voirie;

Considérant, que le comité de ressources humaines recommande son embauche pour octobre 2022.

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** de mandater Monsieur André Marcil, directeur général afin procéder à l'embauche de Monsieur Sylvain Laverdure et préparer une entente de travail en octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8.2 Bureau administratif

RÉSOLUTION 2210-08

Considérant, l'affichage de postes à pourvoir à titre d'employé municipal;

Considérant, que Madame Johanne Alary à postuler au poste disponible d'adjoint à la direction général;

Considérant, que le comité de ressources humaines recommande son embauche pour octobre 2022.

Il est proposé par **Monsieur Jean -Martin Villeneuve** de mandater Monsieur André Marcil, directeur général afin procéder à l'embauche de Madame Johanne Alary pour un maximum de 35 heures par semaine et de préparer une entente de travail en octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Soumission sur invitation pour l'achat d'un chasse neige à panneaux hydraulique

André Marcil, confirme qu'une soumission sur invitation pour l'achat d'un chasse neige à panneaux hydraulique.

RÉSOLUTION 2210-09

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** résolu de mandater Monsieur André Marcil, directeur général afin procéder à la préparation d'une demande de soumission sur invitation auprès au moins deux fournisseurs pour réaliser l'achat d'un chasse neige à panneaux hydraulique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

10. Résolution pour permettre l'utilisation d'une partie du terrain municipal pour le Projet AgriÉcole

Une demande est faite afin de permettre l'utilisation d'une partie du terrain municipal pour le projet AgriÉcole, la demande est faite par Madame Joyce Truchon enseignante.

Madame Joyce Truchon se retire de la table du conseil lors du dépôt de la résolution et est de retour une fois la résolution adoptée.

RÉSOLUTION 2210-10

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de permettre l'utilisation d'une partie du terrain municipal pour le projet AgriÉcole, la demande est faite par Madame Joyce Truchon enseignante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. Résolution pour aide financière pour projet nouveaux horizon

André Marcil confirme qu'une aide financière est disponible par le programme des projets nouveaux horizon pour 2022-2023

RÉSOLUTION 2210-11

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** résolu d'autoriser Monsieur André Marcil, directeur général de préparer et déposer une demande d'aide financière pour le programme pour un projet nouveaux horizons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12. Résolution suite au CCU

André Marcil, informe qu'une rencontre du CCU a eu lieu en septembre 2022. Le comité de consultation en urbanisme sous la présidence de Madame Julie Michaud recommande au conseil municipal d'accepté ses décisions.

RÉSOLUTION 2210-12

Il est proposé par **Monsieur Jean Martin Villeneuve** résolu d'entériner les décisions du Comité de Consultation en Urbanisme

Pour les matricules suivants :

#0198-69-2342 Autorisé bâtiment secondaire supplémentaire

#9799-58-8041 Autorisé en lien avec la marge de recul avant

#9690-76-3498 Autorisé bâtiment secondaire supplémentaire

#9698-23-9451 Autorisé bâtiment secondaire supplémentaire

#9597-99-6872 Refusé le toit de taule non peint et qui doit être peint



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

#0298-44-3096 Remis en attente de décision CPTAQ et du ministère
de l'Environnement avant la prise de décision du Comité CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13- Période des questions

Une période des questions est tenue.

14. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2210-13

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de
procéder à la levée de séance ordinaire du 11 octobre, l'ordre du jour
étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier